Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **avis-autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	DAG BRIANCON — Tel : 0615799903
Aéronef (type couleur immatriculation)	EC 145, bleu, JBF
Bénéficiaire (nom + téléphone)	PGHM BRIANCON — Adj AUCHECORNE Alexandre

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
11/04/22	col du Lautaret, Plan A	Glacier du Tabuchet			8	Exercice crevasse 7 personnels, treuil, corde, perche de secours
11/04/22	Le Casset Plan B	Glacier du Casset			8	Exercice crevasse 7 personnels, treuil, corde, perche de secours
25/04/2022	Près de Madame Carle Plan A	Glacier des Violettes			8	Exercice crevasse 7 personnels, treuil, corde, perche de secours
25/04/2022	Près de Madame Carle Plan B	Glacier du Sélé			8	Exercice crevasse 7 personnels, treuil, corde, perche de secours
						COPIE A LA CHEFFE de SECTEUR DU BRIANCONNAIS/VALLOUISE

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

Ne pas survoler au-dessous de 2800 M

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° 175 / 2022

Suivi par : Corine Bourgeois

à Gap, le 08/04 / 2022

Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE
Directeur du Parc national des Ecrins